



Comité Régional d'Esgrime de Normandie
Epreuve de ligue Horizon 2028
FLEURET et SABRE M15



Dimanche 24 novembre 2019 à SAINT-LÔ

Organisation de l'épreuve: **Cercle d'Esgrime de Saint-Lô**

Lieu : Salle Rémy Jamme - rue de la Vaucelle - 50000 SAINT-LO

Contacts : Organisation : 06.82.28.99.69
A.T.R : 06.46.47.25.69

Horaires :

	Appel des tireurs	Scratch	Début compétitions
Fleuret Hommes et Dames	9h30	9h45	10h00
Sabre Hommes et Dames	11h30	11h45	12h00

Formule de l'épreuve :

- 1 tour de poules (poules de 7, 6 ou 5 en fonction de l'effectif des présents).
- 1 tableau **avec tirage de toutes les places.**

Les organisateurs se réservent le droit de modification de cette formule, en cas de nécessité et /ou en fonction du nombre de participants.

Formule des matches :

- En poules, au fleuret et au sabre, match en 5 touches, 3 minutes
- En tableau,
 - au fleuret : match de 10 touches en 2 x 3 minutes, séparées d'1 minute de pause,
 - au sabre : match de 15 touches avec 1 minute de pause lorsque le 1^{er} tireur atteint 8 touches.

Dans les deux cas, si égalité à la fin du temps réglementaire:

- ajouter une minute supplémentaire, le match est gagné dès la 1^{ère} touche décisive.
- avant la reprise du combat, l'arbitre tire au sort pour déterminer qui sera le vainqueur en cas d'égalité après cette minute supplémentaire.

Inscriptions :

Elles doivent impérativement être effectuées par le club « en ligne » sur le site Extranet de la Fédération, pour le **mercredi 20 novembre 2019, jusqu'à 23 h 59.**

Les droits d'engagement s'élèvent à **10 € par tireur.**

Rappel (application du règlement sportif) :

Les tireurs devront avoir :

- une tenue d'esgrime réglementaire de 350 Newtons, sous cuirasse 800.
(Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité conformément aux normes en vigueur.)
- leur licence FFE validée pour la saison 2019-2020.

Tout tireur qui ne remplira pas ces règles pourra se voir refuser l'accès à la compétition.

Arbitrage :

Le référent à l'arbitrage est le président de la commission régionale d'arbitrage ou son représentant.

Chaque club qui engage au moins 4 tireurs doit obligatoirement fournir UN (1) arbitre non tireur, dès le début de l'épreuve concernée. Le niveau minimum requis est la formation interdépartementale.

L'indemnisation des arbitres s'effectue au tarif appliqué par la Fédération.

Un arbitre qui ne reste pas jusqu'à la fin de la compétition peut se voir refuser le paiement de son indemnité.

Directoire Technique :

Il est composé de la manière suivante:

- Le Président du CREN ou son délégué.
- Un membre de la Commission Régionale d'Arbitrage.
- L'Assistant Technique Régional.

Buffet :

Sur place (boissons, sandwiches, croques-monsieur, gâteaux, fruits, friandises, ...)

Fournisseur de matériel :

Un fournisseur de matériel est susceptible d'être présent sur le lieu de l'organisation.

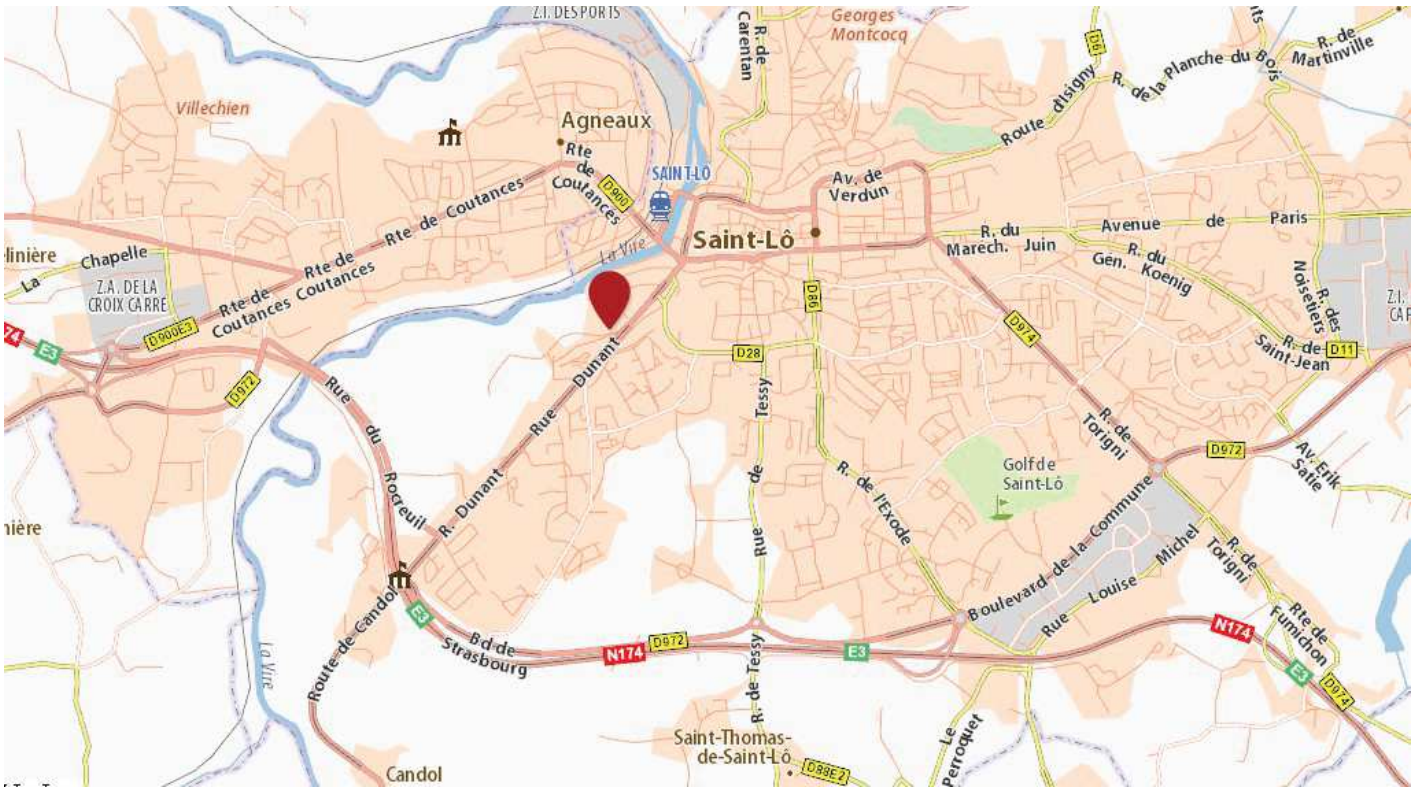
△ Application du règlement fédéral

« Toutes les personnes (enseignants, accompagnateurs...) qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve.

Au cours des matches, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs ou à les injurier, ou à les importuner de quelque façon que ce soit (...)

L'arbitre a obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match. »

Plan d'accès au gymnase Rémy Jamme : 2 parkings possibles



En arrivant par la déviation de St-Lô, RD 174 :

- prendre la sortie n°5 (St-Lô, Percy, Canisy) et la direction centre Ville (RD999, rue Dunand) sur 1 km environ.
- 1^{er} parking le long du stage : prendre à gauche la rue de la Vaucelle, 50m avant le feu piétons, (coordonnées GPS : Latitude : **49.11160** ; Longitude : **-1.10513**)
- 2^{ème} parking devant le collège : prendre à gauche la rue Jean Brocard. Accès à pied par le stade, (coordonnées GPS : Latitude : **49.11332** ; Longitude : **-1.10305**)

